

**Compte rendu de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 25 mai 2020 à 20h 30**

Rappel de l'ordre du jour (convocation du 18 Mai 2020)

- Election du Maire et des Adjointes
- Délibération sur le programme voirie 2020
- Questions diverses

▣

Monsieur Philippe BRUNET déclare installé le nouveau conseil municipal.

M. EHRENMANN, doyen de la séance est déclaré Président de séance et procède à l'appel des élus.

Sont présents :

- Mme Sandrine AUDOIN
- Mme Viviane BERTHELOMMET
- Mme Géraldine BOUILLON
- Mme Lysiane BOURON
- M. Jeannick EHRENMANN
- M. Valentin GILLET
- M. Philippe KIPP
- Mme Anne LIRIO
- M. Dominique STREIFF
- M. Cyril VERGNON

Absent excusé :

- M. Alban AUDOIN donne pouvoir à Mme Sandrine AUDOIN

Sont désignés Mme BOUILLON comme secrétaire de séance, Mmes AUDOIN et BERTHELOMMET comme assesseurs pour les votes.

▣

Tel : 05 45 98 51 43

1. Election du Maire

Le quorum étant établi, il est procédé au vote, à bulletin secret, pour le poste de Maire.

M. STREIFF propose sa candidature à ce poste.

Après dépouillement des enveloppes, le résultat est :

- 10 voix pour
- 1 bulletin blanc

M. STREIFF est élu Maire de la commune de PILLAC.

M. STREIFF prend la présidence de la séance et remercie M. EHRENMANN pour ce début de conseil.

Election des Adjoins

M. STREIFF propose que le conseil municipal se dote de 3 postes d'adjoints, avec comme condition, pour des raisons de gestion du budget communal, que les postes de 2nd et troisième adjoint se partagent l'indemnité.

Election du premier adjoint

M. STREIFF propose que Mme BOUILLON soit reconduite dans son poste de première adjointe.

Il est demandé s'il n'y a pas d'autre candidature.

Après dépouillement des enveloppes, le résultat est :

- 10 voix pour
- 1 bulletin blanc

Mme BOUILLON est élue première adjointe de la commune de PILLAC.

Election du deuxième adjoint

M. STREIFF propose que Mme LIRIO soit candidate au poste de second adjoint.

Il est demandé s'il n'y a pas d'autre candidature.

Après dépouillement des enveloppes, le résultat est :

- 11 voix pour

Mme LIRIO est élue seconde adjointe de la commune de PILLAC.

Election du troisième adjoint

M. STREIFF propose que M. EHRENMANN soit candidat au poste de troisième adjoint.

Il est demandé s'il n'y a pas d'autre candidature.

M. KIPP propose sa candidature.

Après dépouillement des enveloppes, le résultat est :

- 10 voix pour M. EHRENMANN
- 1 voix pour M. KIPP

M. EHRENMANN est élu troisième adjoint de la commune de PILLAC.

Mot du Maire

M.STREIFF remercie l'ensemble des conseillères et conseillers pour l'avoir accompagné et soutenu dans cette élection.

Il remercie chaleureusement M. BRUNET pour le remplacement du précédent Maire, M. MONGET décédé pendant l'exercice de son mandat, et également pour la gestion des affaires courantes durant la période de confinement qui a bloqué la tenue du conseil municipal qui aurait dû avoir lieu il y a plus de deux mois.

2. Travaux Voirie 2020

A la demande de la CCLTD, il est demandé à la commune de valider les travaux de voirie 2020 listés comme suit :

- VC 102 – La Poterie à la Lucasse
- VC 101 – Les Landes partie basse
- VC 101 – Les Landes partie haute
- VC3 - La Rérie
- VC 109 - Le Maine Blanc au Maine Roy
- VC 202 – Le Maine la Terre

Pour un montant de 24 599,14€ TTC

A ces dépenses viennent s'ajouter :

- 952,26€ pour la part maîtrise d'œuvre

Avec les recettes (FDAC, FCTVA, CCLTD) il reste à charge pour la commune un montant de 754,55€.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le projet de travaux de voirie pour l'année 2020.

3. Questions diverses

M. STREIFF tenait à remercier Mme LIRIO, initiatrice du projet de confection de masques « Pillacois », accompagnée par Mme BOUILLON et d'autres couturières de notre commune. Cela a permis de proposer à nos administrés, très tôt, des masques en attendant la dotation du département.

M. STREIFF informe l'ensemble du conseil que notre secrétaire de Mairie ne souhaite plus être présente lors des prochains conseils municipaux ; nous devons donc désigner un(e) secrétaire de séance pour les prochains conseils.

Egalement, à sa demande, elle souhaite ne plus être présente en Mairie le samedi matin et de venir le Mercredi matin en échange. Nous mettrons cette demande à l'ordre du jour du prochain conseil.

**MAIRIE de
PILLAC
16390**

Tel : 05 45 98 51 43

M. STREIFF informe l'ensemble du conseil municipal qu'en vertu de l'article 9 de la Loi « Engagement et Proximité », il est autorisé de transmettre les convocations aux conseillers municipaux de manière dématérialisée et d'en faire la norme. Après concertation auprès des conseillers, ce principe est validé et sera désormais la nouvelle procédure de convocation.

Au nom du comité des Fêtes, Mme AUDOIN nous informe que la traditionnelle fête de la Frairie est annulée cette année ; il sera proposé un pique-nique début Août, si les conditions sanitaires le permettent. Une activité pourrait être également proposée cet hiver, à voir. Il en va de même pour la pièce de théâtre qui était prévue début septembre ; il faut attendre les autorisations pour ce genre de manifestation.

Prochain conseil municipal le Jeudi 11 juin à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le Maire

La secrétaire de séance